

## Vous bénéficiez du Pass' Région Jeune ?

Demandez le remboursement de votre **carte de pêche annuelle** acquise avant le 31 août (dans la limite du montant de votre avantage disponible).

1. Vous avez acheté votre carte de pêche sur [cartedepeche.fr](http://cartedepeche.fr), ou auprès d'un dépositaire rattaché à une AAPPMA située dans le département de la Haute-Loire,
  2. Remplissez le formulaire ci-dessous et retournez-le à la Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de la Haute-Loire **avant le 31 août 2026, le tout accompagné d'un RIB et des photocopies de votre Pass'Région Jeune et de la carte de pêche :**
- par mail : [federation43@pechehauteloire.fr](mailto:federation43@pechehauteloire.fr)
  - ou par courrier : FDAAPPMA 43, 32, Rue Henri Chas, 43000 LE PUY EN VELAY

Nom\* :

Prénom\* :

Mail\* :

Téléphone\* :

Adresse postale\* :

Code Postal\* :

Commune\* :

N° Adhérent\* (figure sur votre carte de pêche à côté de votre photo) :

Numéro de carte Pass'Région Jeune\* (inscrit au dos de la carte) :

Code d'utilisation à 4 chiffres\* :

*Pour rappel, le montant annuel de votre avantage pêche est de 30€ ; la somme remboursée ne pourra pas excéder le montant de votre carte de pêche (si celui-ci est inférieur à 30 €). Nous nous chargeons de toutes les formalités et procéderons au remboursement sur votre compte le plus rapidement possible.*

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_, certifie détenir un Pass'Région Jeune et avoir acquis ma carte de pêche **annuelle** auprès d'une AAPPMA du département de la Haute-Loire. Je souhaite bénéficier de l'offre régionale liée au Pass'Région Jeune.

Fait à \_\_\_\_\_

le \_\_\_\_\_

Signature :

**Pensez à joindre votre RIB ainsi que la photocopie du Pass'Région Jeune et de votre Carte de pêche !**

\* Mentions obligatoires